GROUPEADAMING

CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES

ADAMING propose à des ingénieurs diplômés de différentes filières de se reconvertir dans le

secteur d'avenir des Nouvelles Technologies de l'Information. En partenariat avec les grands

organismes de formation du marché national, nous vous accompagnons et nous vous formons

pour acquérir et développer vos compétences.

Pour ce faire, le Groupe ADAMING s'engage à vous financer une formation certifiante de 3 mois,

alliant techniques et méthodologies, sans oublier l'aspect relationnel. Les formations sont

encadrées par des professionnels alliant l'expérience professionnelle et l'aspect formation

(compétences pédagogiques). A l'issue de celle-ci, vous êtes employés en CDI au sein du Groupe

et intégrerez des missions assurées chez les grands donneurs d'ordre, SSII ou clients finaux.

ADAMING est un véritable tremplin de carrière, vous offrant une évolution rapide vers

le management et des postes à responsabilités (analyste concepteur, consultant maîtrise

d'ouvrage, architecte, Chef de Projet...).

Par cette charte, notre Groupe souhaite sensibiliser chacun de nos collaborateurs à respecter ses

engagements pris auprès du Groupe ADAMING.

Il est impératif de respecter chacune de vos mobilités convenues et validées lors de l'entretien de

recrutement. En effet, celles-ci sont décisives dans le positionnement de votre candidature chez

nos clients grands comptes. Nous vous invitons également dès acceptation de notre offre de bien

vouloir retirer vos CV des réseaux sociaux et CVthèques afin d'éviter toute ambiguïté et à vous

investir pleinement dans le cursus de formation.

Fait à le

Le représentant du Groupe ADAMING

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le collaborateur

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Groupe ADAMING 33 Avenue du Maine 75015 PARIS